

L'HebDO, 15 mai 2013

UN PEU D'HISTOIRE(S)

La polémique universitaire (1200-1455)

Les écrivains Molière et La Bruyère, le mathématicien Pierre de Fermat, notre sénateur et ancien maire Jean-Pierre Sueur... Qu'ont-ils tous en commun ? Ils ont tous été, à un moment de leur vie, étudiants à l'université d'Orléans. Cette dernière n'a pas toujours fait partie du paysage d'Orléans-La Source. Retour sur le prestige et les déboires de cet édifice à l'histoire impressionnante.

En 1219, le pape Honorius III interdit l'enseignement du droit romain à l'université de Paris. On essaie donc de l'introduire ailleurs, notamment dans l'école d'Orléans. En 1228, le pape Grégoire IX autorise pleinement son apprentissage dans notre ville. L'école juridique orléanaise devient alors le centre principal de l'enseignement du droit civil à l'université. Cependant, la bourgeoisie, qui voit ses privilèges diminuer – parce que le roi s'offrait les services des étudiants diplômés pour administrer son royaume –, ne voit pas d'un très bon œil cette renaissance d'étudiants au sein de notre ville. Agités de nombreuses rumeurs bourgeoises et étudiantes, les autorités royales doivent intervenir pour un cessez-le-feu immédiat.

Création de l'université

Le 27 janvier 1306, le pape Clément V reconnaît officiellement l'existence de l'université à Orléans. Toujours mal disposé envers les étudiants, le pape continue de s'opposer fermement. Il s'adresse alors au roi. Philippe IV le Bel interdit donc les assemblées générales et les élections du recteur, désignant le doyen comme tel. Mécontents de ces décisions, les étudiants

orléansais s'exilent à Nevers en 1316. Finalement, après de nouvelles pourparlers, le roi Philippe V rétablit l'université d'Orléans en 1320. On ignore tout : les vacances scolaires, les horaires de cours, les méthodes d'enseignement.

L'université, à l'épreuve de la guerre

La proximité entre les étudiants et les habitants va de nouveau chauffer les esprits vers la fin du XIV^e siècle. La situation s'envenime au cours d'émouvantes ayant cours en 1387. A l'époque, les documents universitaires étaient conservés dans une librairie située rue de l'Écrivainerie (actuelle rue Pothier). En parallèle à la construction d'un deuxième édifice, les docteurs décident d'en bâtir une nouvelle pour conserver des ouvrages mais aussi pour permettre d'avoir un local pour les soutenances de thèses. Pour agrandir l'université, on achète également un hôtel au clerc de notaire Jehan Josselin. Cependant, en 1415, la ville est assiégée... On se voit donc contraint de stopper tous les travaux. Cette université n'est pas celle que nous connaissons actuellement... Néanmoins, cet ensemble monumental existait toujours. Après restauration, l'ancienne librairie de ce bâtiment a retrouvé sa fonction première, sous le nom de « salle des Thèses ». Elle

sert actuellement de bibliothèque et abrite les salons de travail de la Société archéologique et historique d'Orléans. *Texte de Jacques Dubut, "Orléans, une ville, une histoire", Editions X. Neva.*



Illustration : Jacques Dubut